

Pour assurer la sécurité de notre pays et de toute l'Atlantique du Nord, non seulement il faut nous organiser au point de vue militaire, mais il faut encore, peut-être et surtout, nous organiser au point de vue économique. Le Pacte de l'Atlantique du Nord pourrait nous avoir garanti, pour au moins quelque temps, la sécurité de nos frontières, la sécurité militaire. Le Pacte de l'Atlantique, j'en suis convaincu pour ma part, a retardé, au moins suffisamment, l'ambition de certaines gens que nous n'avons pas besoin de nommer. Tout le monde les connaît. Mais le secours du plan Marshall se terminera probablement dans quelques années, et je crois que plusieurs nations signataires de ce Pacte auront besoin de sortir des troubles financiers dans lesquels ils se trouvent. Il faudra les aider au point de vue financier, faire des sacrifices. Ce principe est accepté, j'en suis convaincu, par tous les hommes politiques de mon pays, et je suis aussi convaincu qu'ils participeront tous à la recherche des moyens qu'il faut trouver pour rétablir l'équilibre économique dans le monde, particulièrement dans notre hémisphère, afin de protéger l'Atlantique Nord, afin d'assurer la paix.

Je suis aussi heureux de constater que le Gouvernement de mon pays veut non seulement aider à assurer la sécurité sociale la paix du monde, mais aussi et surtout assurer cette paix sociale dans nos propres frontières. Je ne suis pas un socialisant; je suis en faveur de l'entreprise privée, qui est absolument nécessaire à notre avancement économique; mais, pour que l'entreprise privée puisse continuer d'avancer et pour qu'elle assure la consolidation économique du pays, je crois nécessaire de jeter un coup d'œil sur la législation sociale. Pour consolider demain la sécurité sociale, il faut d'abord obtenir les services de chacun dans la profession qu'il exerce, et mettre tous les talents possibles au service du pays. Il faut donner à tous les moyens de gagner leur vie. Mais gagner sa vie, ce n'est pas seulement gagner le pain quotidien, c'est encore contribuer à sa patrie tout ce qu'un homme a dans son esprit et dans son cœur. L'histoire politique de mon pays, l'histoire économique de mon pays, dans tous les genres de l'activité humaine, m'apprend que la charité d'autrefois, celle d'une sœur, d'un oncle, d'un vieux pasteur de paroisse, m'apprend que ces gens à qui on a permis de faire des études, ont mis à la disposition de leur pays tous les talents qui étaient en eux. Je suis sûr, honorables sénateurs, que vous connaissez comme moi, dans notre patrie canadienne, de ces gens qui n'auraient jamais pu sortir de leur profession, et n'auraient jamais pu fournir la contribution actuelle et morale qu'ils ont

apportée à la vie canadienne, s'ils n'avaient pu continuer leurs études. Ah! cette charité privée ne se voit plus aujourd'hui, et il faut que l'État, dans une certaine mesure, vienne au secours de ces familles plus nombreuses, de ces familles plus pauvres, pour développer des talents et des valeurs morales, pour que l'avenir de ces gens ne soit pas perdu. Ma raison pour favoriser ces législations sociales, c'est qu'elles apportent non seulement le pain quotidien aux familles plus pauvres, mais qu'elles donnent au Canada une immense richesse, et contribuent ainsi à en faire un des plus grands pays du monde. C'est ce qui manque, des compétences pour développer ces ressources. Il nous manque des techniciens; il faudrait les multiplier par cent, afin de mettre en valeur les ressources naturelles de notre pays. Quant à moi, je voudrais que les avantages qui permettent d'exercer ces professions honorables reviennent à des fils du Canada. Il faut bien aller chercher des techniciens ailleurs, pendant quelque temps; il faut appeler des étrangers qui sont bienvenus ici, certainement, pour développer les biens à notre disposition; mais je voudrais d'abord mettre les fils du sol canadien en état de travailler à la grandeur matérielle et morale de notre pays.

En plus d'une bonne éducation, il faut un peuple qui jouisse d'une bonne santé, pour pouvoir parvenir à cela. Si je parcours les statistiques de la santé de notre pays, je trouve que la population est saine, moralement, malgré les conditions de vie qui sont encore bien près de la nature. Je voudrais demander à mes honorables collègues de jeter un peu plus souvent un coup d'œil sur les statistiques de la santé. Ils verront combien de gens sont dans des institutions d'hospitalisation et autres, et combien de personnes sont pour leur vie à la charge de l'État. Combien de ces gens, au lieu d'être un fardeau pour le pays, auraient pu lui être une source de revenu! C'est un devoir que je voudrais voir exécuté par le Gouvernement. C'est déjà ce qu'a exprimé le Premier Ministre, que le Gouvernement fédéral intervienne, non pas pour se substituer aux provinces, mais pour compléter leur action. Il est nécessaire que le Gouvernement apporte de l'aide financière aux provinces afin de favoriser le développement, qui doit être rapide, de l'éducation, particulièrement au point de vue technique. Nous avons besoin d'un très grand nombre de techniciens pour faire valoir les richesses de notre pays; et quelques provinces au moins ne peuvent pas suffire à la tâche. Il ne faudrait pas que, sous prétexte d'autonomie mal entendue, on s'opposât à ce que le Gouvernement fédéral, en respectant la souveraineté des provinces dans le domaine de l'éducation, leur apporte l'assistance matérielle nécessaire.